

La Fulbi : un « club des clubs utilisateurs »

Les évolutions des SIGB répondent-elles aux attentes de ceux qui s'en servent ? Sur cette question, la Fulbi fait entendre la voix des utilisateurs de logiciels pour bibliothèques, documentation et information, dont elle fédère les associations depuis 1990. Un « club des clubs utilisateurs » au cœur des évolutions du métier et de l'informatique.

Cinquante ans d'évolution de normes et de formats, depuis le premier MARC aux États-Unis jusqu'à InterMarc-ng de la BnF et la « famille FR », FRBR, FRAD, FRASAD, « LRM »¹... Cinquante ans de progrès informatique, depuis l'article « The Computer as a Communications Device »² jusqu'à l'utilisation quotidienne des réseaux sociaux, des smartphones, de l'Internet des objets... Cinquante ans d'évolution du métier de bibliothécaire, depuis le rapport de 1968 sur la lecture publique en France³ jusqu'aux fab-labs en médiathèques... Indéniablement, nos professions accompagnent les évolutions sociétales et technologiques.

LES SIGB ET NOS NOUVEAUX BESOINS

Environ 3 400 établissements documentaires de l'enseignement supérieur, principalement universitaires, 7 500 bibliothèques de lecture publique, 97 bibliothèques départementales de prêts sont répartis sur le territoire national : les bibliothèques demeurent le premier réseau culturel sur le territoire. Selon l'enquête annuelle menée par le cabinet de conseil Tosca Consultants (voir page 8), le marché est stable en valeur, avec un total de 37 M pour 2017 comme pour 2016. En volume, le nombre de produits vendus serait de 1 367 contre 1 404 en 2016 ; 43 systèmes de gestion de bibliothèque diffusés par 34 entreprises représentent 95 % de ce marché.

L'offre d'outils pour les bibliothèques s'est étoffée. Les SIGB sont complets et prennent en compte l'ensemble des processus du circuit du document : les acquisitions (de la suggestion, la commande et le suivi budgétaire jusqu'à la réception), le catalogage, la pratique du catalogage par dérivation, intégrant la notion de fusion, complétion, saisie de données donnant naissance un nouveau mot le « cataliage », la circulation, le bulletinage et la gestion des usagers. D'autres outils répondant à de nouveaux besoins ont fait leur apparition. Ainsi, les catalogues en ligne permettent à l'utilisateur de rechercher et de réserver un ou plusieurs documents (OPAC). L'éditorialisation est faite au travers des portails. Différents contenus sont mis à la disposition des usagers (sélections bibliographiques, agenda, horaires d'ouverture...), les

outils de découverte (Discovery Tools) agrègent les documents physiques et les documents numériques en un moteur de recherche unique. Une bibliothèque numérique gère une base de documents primaires et la base de références associées, elle dispose à la fois des fonctions de production et de consultation de ces bases. Les gestionnaires du prêt de livres numériques (logiciels prenant en charge tout ou partie des fonctions de gestion du prêt de livres numériques) sont apparus dans la foulée du projet Prêt numérique en bibliothèque (PNB) du CNL⁴. Ainsi, les SIGB donnent à présent accès à des ressources électroniques (films, livres, cours, presse...), aux prêts entre bibliothèques et à un portail éditorialisé, véritable porte d'entrée à tous les services de la bibliothèque, comme par exemple l'agenda des manifestations.

Aujourd'hui, les SIGB offrent aussi de nouvelles fonctionnalités et de nouveaux usages. En conséquence, de nouvelles exigences se posent aussi en termes de passation de marchés publics.

- **Le mode SaaS** (pour *Software as a Service*). L'utilisateur se connecte au SIGB via une url sécurisée. L'installation du progiciel n'est plus locale, mais déportée (chez le fournisseur du SIGB ou chez un hébergeur). La collectivité paie pour accéder au service, ce qui peut avoir un impact sur les marchés publics (investissement ou fonctionnement). Les avantages : les montées de version du progiciel peuvent être simplifiées, la plateforme étant maintenue et mise à jour, tous les clients profitant des évolutions. Reste à voir si ceci est un réel avantage, lorsqu'on connaît nombre de systèmes dont les modalités de vérification concernant les montées de versions sont perfectibles.

- **Les fonctionnalités « sociales »**. Les nouveaux portails incluent des fonctionnalités de type commentaires des utilisateurs, références vues par les autres lecteurs, etc. dont il faut encore définir l'usage, et l'appropriation par l'utilisateur.

- **La Transition bibliographique** vers le modèle de données FRBR-LRM devrait permettre des recherches non plus pléthoriques mais pertinentes.

[1] Pour comprendre les acronymes et abréviations des formats et modèles (MARC, FRBR, FRAD...), on peut se reporter au glossaire (p. 34-35) d'*Arabesques* n°87, consacré au programme Transition bibliographique. LRM et InterMarc « nouvelle génération » y sont également traités (p. 18 et p. 21).

[2] L'article de Joseph Carl Robnett Licklider et Robert Taylor, publié dans *Science and Technology* en avril 1968, est disponible sur memex.org/licklider.pdf (en anglais).

[3] Impulsé par George Pompidou, ce rapport dégage les principes généraux d'une politique de lecture publique. Disponible sur tinyurl.com/1968-lect-publique

[4] Le dispositif PNB, qui s'appuie sur la plateforme réalisée par Dilicom, est exposé sur pretnumeriqueenbibliotheque.fr/dispositif



← The great Forepaugh & Sells Brothers shows combined. Phenomenal acts of contortion (détail), chromolithographie, s. n., 1899.

INTEROPÉRABILITÉ ET IDENTIFIANTS PÉRENNES

Parallèlement, de nouveaux modèles économiques se mettent en place sur le marché des SIGB et en 2018, les bibliothécaires ont des choix à faire, choix faits via la passation de marchés publics. Outre les spécifications techniques des systèmes d'exploitation du serveur ou des systèmes de gestion de base de données, l'offre s'est clairement scindée entre solutions propriétaires et logiciels libres et entre achat et abonnement à un service.

Une chose demeure essentielle : l'interopérabilité des données et les formats d'échange. Corrigée par un ensemble d'associations professionnelles, dont la Fulbi, en 2009, une charte des bonnes pratiques pour les transferts de données lors des changements de systèmes d'information a été signée et diffusée par les fournisseurs de logiciels. Une notion apparaît comme fondamentale : la récupération

d'identifiants pérennes dans les données des catalogues de bibliothèques – ISBN, ISSN ou EAN, mais aussi de notices de type ARK ou, pour les autorités noms propres, de type ISNI. Seule la récupération d'identifiants pérennes permet l'enrichissement des données du catalogue. C'est aussi une étape majeure dans la Transition bibliographique, comme l'a montré l'exemple du réseau des médiathèques de

Montpellier, qui a récemment aligné son catalogue sur les données de la BnF.

La Fulbi participe aux travaux du groupe Transition bibliographique et communique à ses membres les avancées ayant un impact sur les systèmes d'informations et les fournisseurs. L'incidence de la transition bibliographique et de l'écriture du code RDA-FR « en marchant », est majeure dans les établissements ayant une pratique forte du catalogage, tant en termes de formation aux normes de catalogage que d'adaptation des outils à l'évolution du code – on pense principalement aux agences bibliographiques nationales, aux établissements disposant de fonds patrimoniaux, ou encore de littérature grise.

.....
Une notion apparaît comme fondamentale : la récupération d'identifiants pérennes dans les données des catalogues de bibliothèques, mais aussi de notices de type ARK ou ISNI.

Pour les structures utilisant la dérivation des données, cette incidence semblait moindre. Or la dérivation inclut l'intégration de données bibliographiques provenant de silos divers, opération qui induit une connaissance approfondie du format Unimarc.

Une bibliothèque de lecture publique, pour ses acquisitions, bénéficie généralement de notices

→ bibliographiques délivrées par son fournisseur de documents. Par exemple, pour importer de nouvelles notices, une bibliothèque peut disposer de trois silos de données, dans le cadre d'un marché dont les lots sont répartis par supports (les ressources numériques étant pour le moment traitées différemment). Ces silos, dans un premier temps, ne se croisent pas. Structurellement de nouvelles zones, sous-zones, indicateurs sont intégrés au format Unimarc. Pour ces éléments, les fournisseurs de SIGB sont contractuellement contraints envers leurs clients lors d'un marché en cours. Les clients, dans la phase de maintenance active, quant à eux, doivent consulter les points contractuels d'engagement de la société vis-à-vis des évolutions du format.

Les métadonnées liées à la mise en œuvre du code RDA. Le type de contenu et le type de médiation, en Unimarc, les zones de données codées 181, 182 permettent par exemple de proposer des catalogues en fonction de certaines caractéristiques. Ainsi, « textes en braille », « images tactiles », avec la zone définissant la forme de contenu en 106 : « textes en grands caractères ».

Le type de support, dans la zone 183 implémentée dans le catalogue du Sudoc⁷, complète les deux éléments précédents. Les données de la mention de publication ou production sont mises à jour dans RDA-FR. La BnF et le Sudoc ont fait le choix d'intégrer cette mise à jour dans leurs grilles de catalogage en Unimarc. La zone retenue est une zone à usage « local », la zone 219, en attendant la validation de la zone normative 214. Cependant, différentes difficultés se posent aux bibliothécaires et aux fournisseurs de SIGB : la temporalité de la zone 219 ; le choix du Permanent Unimarc Committee (l'instance de l'IFLA qui contrôle l'Unimarc) de valider, de surseoir, de refuser la création de la 214, ou d'accepter mais de modifier la structure ; les silos des fournisseurs de document qui, pour le moment, proposent la zone 210. Au-delà de la définition sur le système d'information de cette zone, les catalogueurs locaux sont à former.

Aujourd'hui, un établissement utilisant le module d'acquisition du SIGB importe une notice bibliographique en provenance de son fournisseur de documents, puis, mettant à jour, de manière automatisée, la notice avec les données de la BnF, dispose au final des deux zones, la 210 et la 219.



Source : Library of Congress Prints and Photographs Division

→ **Thirteen men doing acrobatics, Calvert Litho Co., c. 1891.**

Des sessions dans le cadre de la formation continue sont consacrées à l'évolution des règles de catalogage : préparées par le groupe formation de la Transition bibliographique, elles sont assurées par les Centres régionaux de formation aux carrières des bibliothèques, l'École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, le Centre national de la fonction publique territoriale⁵.

LA METADONNÉE INDISPENSABLE

En dehors du champ de la FRBrisation, l'identifiant pérenne de la notice bibliographique et d'autorité du catalogue de la BnF est la donnée à conserver. L'identifiant pérenne est en zone 003 de l'Unimarc dans la notice d'origine, elle est reportée en 033 dans la notice de la base destinataire⁶.

Ce qui importe est l'usage potentiel de la donnée, l'intégration du 003 en 033 est un premier pas. Le SIGB doit fournir un outil qui permette la mise à jour des données : intégration de nouvelles zones bibliographiques ; mise à jour d'une notice autorité... Ceci de manière automatisée, avec un système de contrôle a priori et a posteriori qui permette d'annuler et/ou corriger la mise à jour.

Les métadonnées d'enrichissement. La mention de responsabilité est complétée par sous-zone \$0 destinée à saisir un code international normalisé⁸ permettant d'identifier de manière univoque personnes et organismes. Cet élément pourrait permettre d'enrichir un catalogue par l'inclusion de la fiche de présentation de l'auteur en provenance du site de l'éditeur. Le code Isni devant être présent aussi dans cette fiche, un lien (automatique) permettant l'accès à la page « auteur » de l'éditeur peut être un pas. D'autres type d'enrichissements peuvent être harmonisés en export : bandes annonces, extraits sonores, premières lignes d'un roman, affiches, jaquettes...

Les métadonnées de traitements. Un module de commande intégré est proposé par des fournisseurs, en plus de celui des SIGB. Pour bénéficier d'une livraison rapide et disposer d'un circuit du document accéléré, sans double saisie des notices Unimarc, il faut des données locales harmonisées : prix unitaire public, prix hors taxe, taux de TVA, de remise, quantité commandée, cote... À l'intégration dans le SIGB, ces données permettent l'automati-

[5] Le détail des formations proposées est en ligne sur tinyurl.com/TB-formation

[6] Voir à ce sujet tinyurl.com/tb-Cavaliere-idARK

[7] Dans le guide en ligne du Sudoc, voir tinyurl.com/sudoc-zone183

[8] La page IFLA sur ce sujet : tinyurl.com/isni-ifla-prime-resp

sation de différentes tâches : à la réception de la commande et à l'exemplarisation, par exemple, la cote est reportée. Le document peut être équipé et mis en rayon. L'intérêt pour un fournisseur de SIGB est de proposer un service adapté à son client, en réduisant la double saisie (quantité, prix, cote...). Ces données étant exportées dans des zones de données locales identiques, il se prémunit contre des développements « à la carte », source de surcoûts et d'erreurs.

Les métadonnées de provenances diverses. Les données du catalogue de la BnF utilisées comme pivot sont intégrées après les données de commande. Le « cata-logueur » devient « cata-lieur », celui qui doit maîtriser la structure des données, celui qui doit suivre les évolutions du format Unimarc, voire du format Interarc. Ceci pour préparer un modèle d'intégration/fusion/cumul des métadonnées. Pour les documents non soumis au dépôt légal, le cata-lieur reste un cata-logueur.

BAROMÈTRE D'ACCESSIBILITÉ ET FUTUR LABEL

Depuis 2015 est mené un travail sur l'accessibilité des logiciels utilisés en bibliothèque, « accessibilité » étant à prendre au sens du Référentiel général d'accessibilité pour les administrations (RGGA)⁹. En 2015-2016, à l'initiative du Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture, un « baromètre de l'accessibilité numérique en bibliothèque » est lancé. Sa mise en œuvre est confiée à la société Tosca Consultants en collaboration avec PixFL, et en partenariat avec la Fulbi, la BnF, la BPI, les associations Réseau Carel, Valentin-Haüy et BrailleNet. Ont également été consultés pour ce baromètre Matthieu Faure (Open-S), Christine Le Mentec et Valérie Girouard. Sur la base d'une publication des performances des OPACS, il s'agit de souligner les forces et les faiblesses des outils présents sur le marché. Un classement des performances de ces outils et services en ligne associés devrait favoriser leur mise à niveau. La logique même de ce baromètre – mettre à profit la situation de concurrence pour que chacun mobilise les ressources nécessaires à la mise à niveau des outils – souligne la nécessité d'une démarche irréfutable.

Le protocole de réalisation de ce baromètre a été validé par le comité de pilotage de l'étude. Cette étude précise aussi qu'une grande responsabilité provient des clients : le baromètre étudie les capacités d'un produit, sa mise en œuvre dépendant de la qualification des rédacteurs. Sa prochaine édition est prévue au printemps 2019 ; la Fulbi travaille actuellement sur un label de l'accessibilité des solutions pour bibliothèques.

DE LA MODÉRATION... ET DE LA PASSION !

Comment prendre en compte les aspects légaux quant à la protection des données et aux nouvelles réglementations ? Nouveaux outils, algorithmes de recommandations, nouvelles réglementations, décrets d'application : la loi demande parfois que les progiciels évoluent et/ou que les usages changent.

Lors de l'assemblée générale de la Fulbi du 8 mars 2018, le président de la Fulbi a indiqué qu'il prenait contact avec les services de la CNIL au sujet de l'évolution de la norme simplifiée NS-009, qui concerne les traitements relatifs à la gestion des prêts de livres, de supports audiovisuels et d'œuvres artistiques et des consultations de documents d'archives publiques.

PRÉPARONS-NOUS !

Soyons prêts, fournisseurs et bibliothécaires, à relever les défis des prochaines années : enrichir nos catalogues avec plus de données, dynamiser nos portails avec des fonctionnalités sociales pour rendre les usagers acteurs des bibliothèques, appréhender un nouveau modèle de données (LRM) pour améliorer la pertinence de la recherche documentaire et la présence des bibliothèques sur le Web. L'avenir s'annonce passionnant !

DIDIER THEBAULT
Président de la Fulbi

XAVIER GUILLOT
Président de la Fulbi de 2014 à 2017

[9] Consultable sur referencess.modernisation.gouv.fr/rgaa-accessibilite

POUR EN SAVOIR PLUS

Sur le site de la Fulbi (www.fulbi.fr), la rubrique « Qui sommes-nous ? » offre une présentation exhaustive de l'association, ses statuts, ses membres, ses partenaires... Vous y trouverez aussi, bien sûr, un formulaire de contact.

● ● LES MEMBRES ADHÉRENTS

La Fédération des utilisateurs de logiciels pour bibliothèques, documentation et information (Fulbi) a été fondée en 1990. Elle est en dialogue permanent avec, notamment, les constructeurs et concepteurs de logiciels.

En 2018, elle regroupe les associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 suivantes : Aduloa (utilisateurs des logiciels OPSYS, Archimed) ; Aulib (utilisateurs des logiciels d'Infor Bibliothèques) ; Aulb (utilisateurs des logiciels de BiblioMondo) ; Ausidef (utilisateurs des systèmes informatisés de SirsiDynix) ; Club2e (utilisateurs des progiciels Everteam) ; Cuto (club des utilisateurs d'Orphée, de C3RB) ; KohaLa, qui a pour objet le développement, la documentation, la protection, la promotion, et la diffusion du logiciel libre de gestion de bibliothèque Koha.

